

Marigot, vendredi 8 octobre 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Grève de l'UNI.T978-UNSA Territoriaux : signature d'un protocole de suspension du conflit

Après trois mois de mobilisation du Syndicat territorial UNI.T978, un protocole de suspension de conflit a été signé ce vendredi 8 octobre 2021 entre le Président de la Collectivité de Saint-Martin, Monsieur Daniel Gibbs, et les syndicats UNI.T978 et UNSA Territoriaux, ce dernier s'étant rallié lors du préavis de grève du 2 août.

Ce protocole, qui prévoit la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur des agents territoriaux, de la santé au travail et des relations sociales au sein de l'institution, suspend une grève qui a entravé le bon fonctionnement de l'action publique territoriale ces treize dernières semaines.

Toujours désireux, depuis le début de la grève, de garantir aux agents un retour à la sérénité et à l'apaisement, le Président avait proposé aux grévistes, lundi 4 octobre 2021, une reprise du dialogue en vue d'aboutir à une issue favorable. Cette proposition a été acceptée par le syndicat UNI.T978.

La rencontre s'est tenue jeudi 7 octobre en matinée à l'hôtel de la Collectivité, en présence du Président Gibbs, des directeurs généraux adjoints (DGA) de la COM et des délégations de l'UNI.T978 et l'UNSA Territoriaux. Cet échange a acté le principe d'une signature d'un protocole d'accord de fin de conflit dès le lendemain de cette entrevue.

A l'issue d'une séance qui aura duré plus de deux heures ce vendredi 8 octobre 2021, un protocole de suspension du conflit a été signé ; les syndicats indiquant ne pas avoir obtenu un certain nombre de garanties qui feront l'objet de session de travail dans les prochaines semaines en formation intersyndicale.

La situation de la Directrice Générale des Services (DGS), Madame Christiane Ayache, faisait l'objet d'un point de blocage, des grévistes ordonnant son « départ immédiat » depuis le 2 juillet dernier.

Consécutivement à ces longs mois de conflit, Mme Ayache se trouve dans une position statutaire qui nécessite dorénavant un intérim alterné, assuré par l'ensemble des directeurs généraux adjoints (DGA).

S'agissant des revendications relevant du bien-être et de la santé au travail, le Comité de direction de la Collectivité a proposé plusieurs actions concrètes sur ces dossiers prioritaires, et ce dans la continuité des travaux déjà engagés ces derniers mois et toujours dans un souci d'apaisement et de sortie de crise. La création d'une charte des relations sociales a ainsi été proposée aux syndicats, afin de favoriser les conditions d'un relationnel davantage co-construit, et s'inscrivant prioritairement au service des agents de la COM de Saint-Martin.

Parallèlement, des groupes de travail thématiques, ouverts à l'ensemble des représentations syndicales, se réuniront sur proposition du Comité de direction de la COM, pour travailler collectivement sur cinq axes majeurs :

- La reconstitution des carrières des agents (avancements, fiches de poste et évaluations annuelle) ;

- La santé au travail (convention avec le CIST, accompagnement psychologique des personnels en souffrance, comité médical pour le retour à l'activité) ;
- Télétravail et Astreintes ;
- L'élaboration d'un document unique d'évaluation des risques professionnels ;
- L'amélioration des conditions de travail des agents de la COM ;
- La création d'une Charte des relations sociales pour améliorer le relationnel entre l'encadrement administratif, les représentations syndicales et les agents territoriaux. Cette Charte a vocation à perdurer dans le temps.

Les restitutions des travaux de ces groupes de travail s'effectueront au sein des instances représentatives du personnel.

Soucieux de conserver une ouverture au dialogue depuis le début du conflit, le président Daniel Gibbs se dit relativement satisfait de cette suspension de conflit.

Le Président rappelle cependant que la majorité des points figurant dans la plateforme de revendications de l'Uni.T978-UNSSA Territoriaux avait fait, déjà, l'objet d'un travail approfondi de l'administration et de réponses concrètes apportées dès le début du conflit. Et ce, au-delà des questions de personnes, lesquelles ne sauraient relever de l'action syndicale.

Selon le Président :

« La sortie de crise était urgente, il reste encore trop à faire sur ce territoire !

Les erreurs, maladresses et malentendus, de toutes parts, doivent servir d'expérience pour que jamais ne se répète un tel scénario.

Alors que nous traversons toujours une crise sanitaire, économique et sociale sans précédent, que notre Territoire, hélas trop souvent caricaturé et maltraité, est en plein bouleversement depuis IRMA, seules des valeurs de fraternité, de partage, de dialogue et de respect mutuel doivent nous animer : Toutes nos énergies doivent, dès lors, converger vers la construction d'une société saint-martinoise solidaire, fraternelle, unie, fière de sa mixité, à l'image de notre institution territoriale.

Nous avons besoin, au-delà de nos différences, de l'engagement de toutes et de tous, afin de défendre au mieux, dans les mois et années à venir, les intérêts des Saint-Martinoises et des Saint-Martinois ».